

SAUVETEUR SECOURISTE DE TRAVAIL :

Formation obligatoire (Article R.4224-15 du code du travail) pour toute personne travaillant dans chaque atelier où sont accomplis des travaux dangereux et sur chaque chantier employant 20 travailleurs au moins pendant plus de quinze jours.

- DURÉE/TARIFS :• **Formation initiale :**

2 jours (14 heures) - **217.50€ HT / 261,00€ TTC**

• **Formation recyclage :**

1 jour (7 heures) - **110,00€ HT / 132,00€ TTC.**

**DATES DE FORMATION :**• **Formation initiale :**

- 8 et 9 janvier 12 et 13 février 8 et 9 avril
 20 et 21 juin 10 et 11 octobre 16 et 17 décembre

• **Formation recyclage :**

- 26 janvier 9 février 16 février 12 avril 17 juin
 30 septembre 18 novembre 2 décembre 20 décembre

Prise en charge par CONSTRUCTYS (salariés) et FAFCEA (TNS) nous consulter.

Entreprise :

Adresse :

Code postal : Ville :

N° de SIRET : NAFA :

Portable : Email :

PARTICIPANTS :

Nom Prénom	Date de naissance	Statut: Chef d'Entreprise, Gérant-salarié, Salarié, Conjoint	Dépend de: FAFCEA, CONSTRUCTYS -11 / +11, Autre

Cachet de l'entreprise et signature

Date :

À VOTRE ÉCOUTE :

Audrey SIGNORELLI – Conseillère formation

formation@capeb10.fr 03 25 76 27 80



BULLETIN À RETOURNER À LA CAPEB DE L'AUBE, ACCOMPAGNÉ D'UN CHÈQUE DU MONTANT TTC À L'ORDRE DE C'DEFI.